

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

À une réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles du mercredi 27 avril 2022 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) ainsi que sur la plate-forme Zoom, à 19 h et à laquelle sont présents :

P1– COUTURIER, Marilyn	E6– OUELLET-M., Nathaël	MC13– CUMMINGS, Sébastien
P2– FARRAH, Amélie	E7– POIRIER, Ginette	MC14– ARSENEAU, Daniel
P3– CUMMINGS, Joël	E8– CORMIER, Valérie	MC15– BOURQUE, Marc-Olivier
P4– CORMIER, Jean	E9– TURBIDE-B., M.-Michelle	
P5– MCINTYRE, Sophie	E10– GILBERT, Isabelle	
	ECSV– CYR, Jean-Michel	

P = Parent
E = Employé (e)
ECSV = Employé cadre sans droit de vote
MC = Membre de la communauté

formant le quorum requis (8 sur 15).

Étaient absentes :

		MC11– GAUTHIER, Evelyn
		MC12– VIGNEAU, Karine

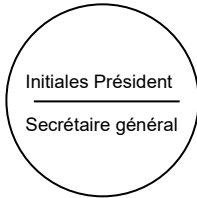
La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, de même que la secrétaire générale, madame Martine Bourgeois.

- Une (1) personne du public assiste à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Amélie Farrah, appuyée par madame Sophie McIntyre, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 février 2022;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Nomination d'une secrétaire générale temporaire;
5. Nomination d'une directrice générale adjointe temporaire;
6. Déclaration des administrateurs;
7. Protectrice de l'élève – Renouvellement temporaire;
8. Renouvellement d'appui au projet Stratégie d'accueil et d'intégration;
9. Structure administrative du personnel d'encadrement;
10. Renouvellement de l'entente sur le partage des infrastructures entre le Centre de services scolaire et la Municipalité des Îles;
11. Adhésion 2022-2023 et nomination à l'URLS-GÎM;
12. Demande d'autorisation permanente en Charpenterie-menuiserie (DEP-5319);
13. Politique 4.1 – Cadre d'organisation et de répartition des ressources éducatives, secteur jeunes;
14. Calendrier 2022-2023 FGA;



15. Plan d'effectifs du personnel de soutien administratif (CSQ);
16. Plan d'effectifs du personnel de soutien manuel (CSN);
17. Plan d'effectifs du personnel professionnel (FPPE);
18. Politique relative aux frais de déplacement (7.11 auparavant 8.1);
19. Octroi de contrat aux vérificateurs comptables;
20. Octroi de contrat de construction – Réfection de la toiture ouest et des portes extérieures à l'école Aux Iris;
21. Octroi de contrat de construction – Réfection de la toiture et divers travaux à l'école Polyvalente des Îles;
22. Correspondance;
23. Affaires diverses
24. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
25. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-010)

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 février 2022

Il est proposé par monsieur Marc-Olivier Bourque, appuyé par madame Ginette Poirier, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-011)

3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

- Aucune question du public.

4. Nomination d'une secrétaire générale temporaire

Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, informe le Conseil d'administration que madame Martine Bourgeois assumera le secrétariat général pour le CSSÎ en remplacement temporaire de monsieur Donald Chiasson, en congé de pré-retraite jusqu'au 15 août 2022.

5. Nomination d'une directrice générale adjointe temporaire

Il est proposé par madame Valérie Cormier, appuyée par monsieur Daniel Arseneau, de nommer madame Isabelle Gilbert au titre de directrice générale adjointe en remplacement temporaire de monsieur Donald Chiasson, en congé de pré-retraite jusqu'au 15 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-012)

6. Déclaration des administrateurs

Il est proposé par madame Marilyn Couturier, appuyée par madame Sophie McIntyre, de consigner les déclarations des administrateurs complétées avant le 10 avril 2022, en lien avec le nouveau *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*.

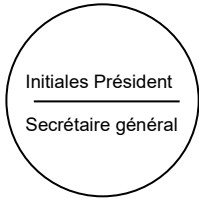
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-013)

7. Protectrice de l'élève – Renouvellement temporaire

Considérant l'entente intervenue avec madame Laure Lapierre, à titre de protectrice de l'élève, et signée le 29 août 2019;

Considérant que cette entente devait arriver à échéance le 29 août 2022;

Considérant le Projet de loi 9, qui concerne le protecteur national de l'élève et ses répondants régionaux, mais dont la date d'application et les impacts à prévoir ne sont pas précisément connus à ce jour;



Il est convenu de reconduire temporairement l'offre de service avec madame Lapierre pour une durée indéterminée les modalités de l'entente de 2019-2022, soit jusqu'à ce que l'application d'une loi ou d'un règlement ministériel vienne en modifier la portée.

8. Renouvellement d'appui au projet Stratégie d'accueil et d'intégration

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Amélie Farrah, de renouveler l'appui au projet de la Communauté maritime des Îles intitulé Stratégie d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-014)

9. Structure administrative du personnel d'encadrement

Il est proposé par monsieur Sébastien Cummings, appuyé par madame Sophie McIntyre, d'adopter la structure administrative du personnel d'encadrement à entrer en vigueur au 1^{er} juillet 2022, comme présentée par la directrice générale, madame Brigitte Aucoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-015)

10. Renouvellement de l'entente sur le partage des infrastructures entre le Centre de services scolaire et la Municipalité des Îles

Attendu que l'entente de collaboration qui existe depuis de nombreuses années entre le Centre de services scolaire et la Municipalité pour la gestion des infrastructures scolaires et municipales, avec comme objectif de rendre ces infrastructures accessibles aux élèves et à la population;

Attendu que l'entente permet de mieux servir les élèves et la population en offrant des activités sportives, récréatives et culturelles;

Attendu que le Centre de services scolaire et la Municipalité mettent à la disposition divers locaux, équipements et infrastructures appartenant à l'autre partie, pour être en mesure d'offrir des activités aux élèves, citoyens et aux organismes;

Attendu que cette entente permet d'inclure le Centre multisport situé à proximité de la Polyvalente, ce qui offrira un accès plus grand à la clientèle scolaire;

Attendu que cette entente biennale intervenue entre le Centre de services scolaire et la Municipalité précise les modalités et responsabilités de chacune des parties;

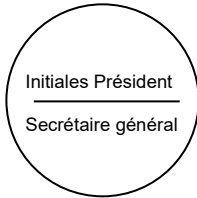
En conséquence, il est proposé par monsieur Joël Cummings, appuyé par madame Marie-Michelle Turbide-Bénard, d'autoriser le président du Conseil d'administration et la directrice générale du Centre de services scolaire des Îles à procéder à la signature d'un protocole d'entente biennal relativement à l'utilisation des locaux du Centre de services scolaire et de la Municipalité aux fins d'activités récréatives, sportives et culturelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-016)

11. Adhésion 2022-2023 et nomination à l'URLS-GÎM

Il est proposé par madame Valérie Cormier, appuyée par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, que le Centre de services scolaire des Îles adhère pour l'année 2022-2023 à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, qu'il engage une somme de 215,14 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle et qu'il délègue madame Karen Renaud et monsieur Joël Lapierre pour le représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-017)



12. Demande d'autorisation permanente en Charpenterie-menuiserie (DEP-5319)

Considérant que l'atteinte de meilleurs taux de diplomation chez les jeunes, particulièrement les garçons, comme prévu dans le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), passe par le développement de la formation professionnelle;

Considérant que l'accès à la formation professionnelle permet également à des adultes d'obtenir un diplôme, à des décrocheurs d'effectuer un retour aux études, de réorienter la carrière des uns et d'ouvrir les portes au marché du travail pour les autres;

Considérant que cette demande découle du plan d'action relié au plan de développement de la formation professionnelle et technique, élaboré conjointement avec le Centre d'études collégiales et déposé au ministère de l'Éducation en 2014;

Considérant que cette demande a obtenu l'appui de la Concertation régionale des directions générales (CRDG) du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Les Îles;

Considérant que le Centre de services scolaire bénéficie des ressources matérielles (salle de classe, atelier et aire de chantier complètement réaménagés, modernes et très fonctionnels);

Considérant que le Centre de services scolaire détient l'expertise et les ressources humaines nécessaires pour dispenser un programme répondant aux plus hauts standards de qualité;

Il est proposé par madame Marilyn Couturier, appuyée par madame Ginette Poirier, que le Centre de services scolaire des Îles dépose une demande d'autorisation permanente au MEQ pour le programme Charpenterie-menuiserie (5319).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-018)

13. Politique 4.1 – Cadre d'organisation et de répartition des ressources éducatives, secteur jeunes

Il est proposé par madame Amélie Farrah appuyée par monsieur Sébastien Cummings, d'adopter la politique 4.1 – Cadre d'organisation et de répartition des ressources éducatives, secteur jeunes, comme présentée par la directrice des services éducatifs et des technologies de l'information, madame Isabelle Gilbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-019)

14. Calendrier 2022-2023 FGA

Il est proposé par madame Marie-Michelle Turbide-Bénard, appuyée par monsieur Marc-Olivier Bourque, d'adopter le calendrier 2022-2023 de la formation générale des adultes comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-020)

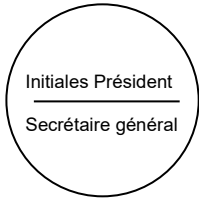
15. Plan d'effectifs du personnel de soutien administratif (CSQ)

* Les administrateurs employés quittent la salle pour ce point de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Sophie McIntyre, appuyée par monsieur Daniel Arseneau, d'adopter le plan d'effectifs 2022-2023 du personnel de soutien CSQ (S- 3) à entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2022, pour un total d'ETP de 24,1817 comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

La direction des ressources humaines est autorisée à procéder aux différentes tâches en lien avec ce plan d'effectifs.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ * (CA. 2022-021)



16. Plan d'effectifs du personnel de soutien manuel (CSN)

* Les administrateurs employés quittent la salle pour ce point de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Sophie McIntyre, appuyée par madame Amélie Farrah, d'adopter le plan d'effectifs 2022-2023 du personnel de soutien manuel CSN (S-6) à entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2022, pour un total d'ETP de 15,52 comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

La direction des ressources humaines est autorisée à procéder aux différentes tâches en lien avec ce plan d'effectifs.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ * (CA. 2022-022)

17. Plan d'effectifs du personnel professionnel (FPPE)

* Les administrateurs employés quittent la salle pour ce point de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Marc-Olivier Bourque, appuyé par madame Sophie McIntyre, d'adopter le plan d'effectifs 2022-2023 des professionnels (P1) à entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2022, pour un total d'ETP de 19,2572 comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

La direction des ressources humaines est autorisée à procéder aux différentes tâches en lien avec ce plan d'effectifs.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ * (CA. 2022-023)

18. Politique relative aux frais de déplacement (7.11 auparavant 8.1)

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par monsieur Daniel Arseneau, d'adopter la Politique relative aux frais de déplacement et de séjour mise à jour selon la réalité actuelle (auparavant 8.1 et désormais 7.11).

De plus, le Centre de services scolaire accepte exceptionnellement de compenser au taux de 0,50\$ du kilomètre les déplacements effectués du 7 au 31 mars.

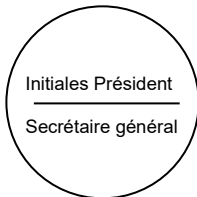
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-024)

19. Octroi de contrat aux vérificateurs comptables

* Le président, monsieur Jean Cormier, quitte la salle pour ce point de l'ordre du jour. La présidence est assurée par monsieur Joël Cummings, vice-président.

Il est proposé par madame Amélie Farrah, appuyée par madame Sophie McIntyre, d'accepter la soumission de la firme Corbeil, Boudreau et associés pour le processus de vérification comptable au 30 juin pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 aux montants de 25 000 \$, 25 625 \$ et 26 125 \$ (taxes en sus). Si le Centre de services scolaire était choisi pour une vérification de mission d'audit des états financiers au 31 mars (en plus du 30 juin), les montants pour 2022-2023 et 2023-2024 seraient de 41 425 \$ et 42 325 \$ (taxes en sus). Si le Centre de services scolaire était plutôt choisi pour une mission d'audit d'informations financières spécifiques au 31 mars, les montants pour 2022-2023 et 2023-2024 seraient alors de 37 900 \$ et 39 025 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ * (CA. 2022-025)



20. Octroi de contrat de construction – Réfection de la toiture ouest et des portes extérieures à l'école Aux Iris

* La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, quitte la salle pour ce point de l'ordre du jour.

À la suite de la soumission reçue et de l'analyse de conformité effectuée par l'architecte, monsieur Hugues St-Hilaire, il est proposé par monsieur Sébastien Cummings, appuyé par monsieur Joël Cummings, d'accorder à Constructions Renaud et Vigneau inc. le contrat pour la réfection de la toiture ouest et les portes extérieures à l'école Aux Iris, au montant de 541 638,19 \$ (taxes en sus).

Il est également proposé que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour le Centre de services scolaire tous les documents afférents à ce projet.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ * (CA. 2022-026)

21. Octroi de contrat de construction – Réfection de la toiture et divers travaux à l'école Polyvalente des Îles

* La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, quitte la salle pour ce point de l'ordre du jour.

À la suite de la soumission reçue et de l'analyse de conformité effectuée par l'architecte, monsieur Michel Cyr, il est proposé par madame Marilyn Couturier, appuyée par madame Amélie Farrah, d'accorder à RDA Constructions le contrat pour la réfection de la toiture et divers travaux, au montant de 420 777 \$ (taxes en sus).

Il est également proposé que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour le Centre de services scolaire tous les documents afférents à ce projet.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ * (CA. 2022-027)

22. Correspondance

Remerciement reçu de la part du recteur de l'UQAR, monsieur François Deschênes, pour l'appui à leur projet d'antenne universitaire aux Îles.

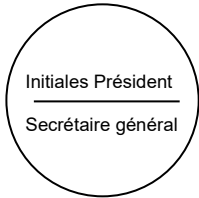
23. Affaires diverses

Madame Brigitte Aucoin tient à souligner le précieux travail des techniciennes et technicien en éducation spécialisée (TES) et rappelle que la 5^e édition de *Semaine québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés* s'est déroulée du 3 au 9 avril 2022.

Elle tient aussi à souligner l'importance du travail au quotidien du personnel de soutien administratif et rappelle que la *Semaine du personnel de soutien administratif* se déroule du 24 au 30 avril 2022.

Elle mentionne également que la *Semaine québécoise de la garde scolaire* se tiendra du 9 au 13 mai 2022, en précisant l'apport considérable du personnel technicien et éducateur de la garde scolaire dans nos établissements.

Tous les membres du Conseil d'administration joignent leur voix à celle de l'équipe de direction et de l'ensemble du personnel pour féliciter tous les élèves qui se sont démarqués dans les dernières semaines sur la scène culturelle et sportive, au niveau local, régional et provincial. Ils tiennent aussi à remercier tous les adultes qui ont accompagné ces jeunes. Ils ne sauraient passer sous silence les efforts et la réussite de bon nombre d'élèves, loin des projecteurs, mais non moins importants en termes d'engagement et de persévérance. Ils encouragent les jeunes à continuer de s'investir dans leurs études et de fournir tous les efforts requis d'ici la fin de l'année scolaire.



24. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Aucune question du public.

25. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la réunion à 19 h 50.

Jean Cormier, président du CA

Martine Bourgeois, secrétaire générale